



Depuis 30 ans

**Nous
parlons biens
avec vous**

**Vous
êtes bien
avec nous**

HONORAIRES TRANSACTION

L'HONORAIRE SE CALCULE SUR LE PRIX DE VENTE

NOS PRESTATIONS COMPRENNENT: L'ANALYSE DE MARCHÉ, LE DOSSIER TECHNIQUE, LA MISE EN VALEUR, LE MARKETING DYNAMIQUE, LA MISE EN MARCHÉ, LA SÉLECTION DES ACHÉTEURS/BIENS*, LA PRÉPARATION DU COMPROMIS, LE SUIVI ADMINISTRATIF, L'ACCOMPAGNEMENT A L'ACTE.

LA RÉMUNÉRATION S'EFFECTUE AU SUCCÈS, A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE (1&2)

MANDAT DE VENTE : HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR

MANDAT DE RECHERCHE* : HONORAIRES À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

1 - HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM D'IMMEUBLES ANCIENS VILLAS / APPARTEMENTS :

PRIX DE VENTE

MANDAT SIMPLE

MANDAT EXCLUSIF

INFÉRIEUR À 100 000€
DE 100 001 À 300 000€
DE 300 001 À 500 000€
+ DE 500 001€

FORFAIT À 8 000€
8%
7%
6%

FORFAIT À 7 000€
7%
6%
5%

2 - HONORAIRES DE VENTE MAXIMUM: TERRAINS - COMMERCE - PARKING - IMMEUBLES DE RAPPORT - DECOUPE - IMMEUBLE NEUF:

10% TTC AVEC UN MINIMUM DE 5000 €

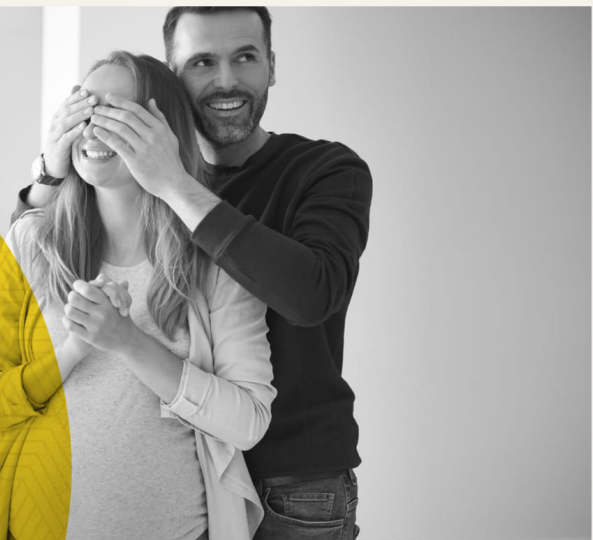
3 - ESTIMATION (HORS PROJET DE VENTE) MAXIMUM 149 € PAR LOT À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

LA TVA FIGURANT À CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR À LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION

Depuis 30 ans

**Nous
parlons biens
avec vous**

**Vous
êtes bien
avec nous**



HONORAIRES GESTION/LOCATION

1 - HONORAIRES DE LOCATION HABITATION:

ZONE TENDUE		À la charge du locataire	À la charge du bailleur
	HONORAIRES entremise et négociation	-	150 €TTC
	HONORAIRES visite, dossier et bail	10 € TTC / m ²	10 € TTC / m ²
	HONORAIRES état des lieux vide	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
	HONORAIRES état des lieux meublé	3 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²

AUTRE TERRITOIRES		À la charge du locataire	À la charge du bailleur
	HONORAIRES entremise et négociation	-	150 €TTC
	HONORAIRES visite, dossier et bail	8 € TTC / m ²	10 € TTC / m ²
	HONORAIRES état des lieux vide	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
	HONORAIRES état des lieux meublé	3 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²

2 - HONORAIRES DE LOCATION PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE:

HONORAIRES DE NÉGOCIATION, DE BAIL ET D'ÉTAT DES LIEUX : 25% HT DU LOYER ANNUEL HT, MAJORÉ DE LA TVA AU TAUX ACTUEL EN VIGUEUR.

3 - HONORAIRES DE LOCATION DE STATIONNEMENT

240 € TTC. CETTE RÉMUNÉRATION SERA PARTAGÉE PAR MOITIÉ ENTRE LE BAILLEUR ET LE LOCATAIRE

4 - HONORAIRES DE GESTION: SUR DEVIS

MONTANT MAXIMUM DE 9 % TTC DES SOMMES QUITTANCES AVEC UN MINIMUM DE 30€ TTC MENSUEL ILS SERONT À LA CHARGE DU BAILLEUR ET SERONT PRÉLEVÉS SUR CHAQUE RELEVÉ DE COMPTE.

5 - HONORAIRES COMPLEMENTAIRES:

ACCÈS EXTRANET : 29.45 € /AN PAR LOT GÉRÉ MONTANT PRÉLEVÉ AU MOIS DE DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

FRAIS DE MISE EN GÉRANCE : 29.25 € DÉDUIT DU PREMIER LOYER

AIDE À LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS : 39.90 €

GESTION DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES : 19 €

DÉCLARATION ET SUIVI DU DOSSIER CONTENTIEUX À LA COMPAGNIE D'ASSURANCE : 49 €

MISE EN DEMEURE DE PAYER : 19 €

DEMANDE DE COMMANDEMENT DE PAYER : 38 €

DÉCLARATION DOSSIER AVOCAT ET SUIVI (HORS SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE LI) : 120 €

MANDAT À HUISSIER POUR LETTRE DE CONGÉ (REPRISE OU VENTE) : 45 €

CLÔTURE DE DOSSIER EN COURS DE BAIL : 234 € PAR LOT

ESTIMATION VALEUR LOCATIVE : 149 € PAR LOT

VACATION : CONSEIL, EXPERTISE, REPRÉSENTATION 85 EUROS = TARIF HORAIRE

LA TVA FIGURANT À CE TARIF EST AU TAUX EN VIGUEUR À LA DATE DE LA FACTURATION DE LA PRESTATION.